

Date de la convocation : 30 mars 2017  
 Nombre de membres 45  
 Présents : 32 - Pouvoirs : 9  
 Votants : 41

Vote :  
 Pour : 36  
 Contre : 0  
 Blanc : 5

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/04/2017  
 et publication du 12/04/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 avril à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique en séance publique sous la présidence de Madame Ghislaine SOYER, doyenne d'âge.

### Présents (32) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHÉREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Louis-Jean DE NICOLAY, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Nadine GRELET-CERTENAIS, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Daniel LEGEAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Eric MARTINEAU, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET,.

### Pouvoirs (9) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Gérard CROISEAU à Daniel LEGEAY, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Jean-Michel CHIQUET, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Denis TURIN à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Louis YVERNAULT à Louis-Jean DE NICOLAY.

## D01\_06\_04\_2017 Élection du Président

Madame Ghislaine SOYER, doyenne d'âge, préside la séance et procède à l'appel des délégués par ordre décroissant d'âge et invite les candidats à la présidence à se déclarer  
 Monsieur Guy-Michel CHAUVEAU est désigné secrétaire de séance, Monsieur Christophe Libert est assesseur.

Monsieur Régis VALLIENNE est seul candidat.

À l'issue du dépouillement du vote à bulletin secret les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 41  
 Bulletins blancs : 5  
 Exprimés : 36  
 Majorité absolue : 19

Nombre de voix : Régis VALLIENNE : 36

Monsieur Régis VALIENNE est élu à la présidence du Syndicat mixte du Pays Vallée du Loir.

Fait à Vaas  
 Les jour, mois et an susdits  
 Suivent les signatures

Le Président  
 Régis VALLIENNE